



École Ahuntsic

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École 30 septembre 2024 – 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Ahuntsic, tenue le 30 septembre 2024 à 18h30 à l'Annexe, 9900 rue D'Auteuil, à Montréal.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Thu-Nhon Luu - parent
El Mustapha Jaouhar - parent
Francis Allard - parent
Marie-Claude Lamarche - parent
Étienne Lamontagne - parent
Yamina Amouche – enseignante 2^e année
Hinda Seridi – enseignante 6^e année
Hélène Carrière - SDG

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Stéphane Rochefort - directeur

PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :

Marie-Josée Lessard – OPP
Stéphanie Dubuc - Fondation

MEMBRE ABSENT :

Sami Tannoury

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Rochefort ouvre l'assemblée à 18h44 en attendant que le nouveau président soit élu. Le quorum est atteint.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Un tour de table est effectué pour que chaque membre du CÉ se présente.

3. ÉLECTION DES OFFICIERS

IL EST PROPOSÉ par Étienne Lamontagne que Thu-Nhon LUU occupe le poste de président du CÉ.

Élu par acclamation **(01-CE-30/09/2024)**

IL EST PROPOSÉ par Marie-Claude Lamarche qu'El Mustafa JAOUHAR occupe le poste de vice-président du CÉ.

Élu par acclamation **(02-CE-30/09/2024)**

IL EST PROPOSÉ par Stéphane Rochefort que le poste de secrétaire soit occupé par les membres du CÉ à tour de rôle, sauf pour M. LUU. La ou le secrétaire de chaque CÉ est responsable de la prise de notes et de l'envoi du PV à messieurs Luu et Rochefort. Si des modifications étaient identifiées par la suite, la ou le secrétaire devra faire les modifications et renvoyer le PV.

Adoptée à l'unanimité **(03-CE-30/09/2024)**

Calendrier des secrétaires :

10615, boulevard St-Laurent
Montréal (Québec) H3L 2P5
Téléphone : 514 596-5167
ahuntsic@cssdm.gouv.qc.ca
ahuntsic.cssdm.gouv.qc.ca

Délocalisée
École Fernand-Seguin,
pavillon Julie-Payette
10085, avenue Durham
Montréal (Québec) H2C 2G3

École Ahuntsic, annexe
9900, avenue d'Auteuil
Montréal (Québec) H3L 2K1
Téléphone : 514 596-5147

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec



Rencontre de septembre : Marie-Claude Lamarche

Octobre : Étienne Lamontagne

Novembre : Francis Allard

Décembre/janvier : El Mustafa Jaouhar

Février : Sami Tannoury

Mars : Hinda Seridi

Avril : Yamina Amouche

Mai : Hélène Carrière

Juin : Francis Allard

4. DOCUMENTS – ODJ ET PV

4.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR El Mustapha JAOUHAR que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (04-CE-30/09/2024)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Présentation des membres
3. Élection des officiers
4. Documents – ordre du jour et PV
 - 4.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 30 septembre 2024
 - 4.2. Approbation du procès-verbal du 12 juin 2024
5. Fonctionnement du CÉ – règles de régie interne
6. Déclaration d'intérêts
7. Parole au public (observateurs)
8. Points de la direction
 - 8.1. Informations
 - 8.2. Approbation
9. Parole aux membres
 - 9.1. Personnel enseignant
 - 9.2. Service de garde
 - 9.3. OPP
 - 9.4. Fondation
 - 9.5. Représentante au comité de parents du CSSDM
10. Levée de la séance

4.2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 juin 2024

IL EST PROPOSÉ par Étienne Lamontagne que le procès-verbal de la séance du 12 juin 2024 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (05-CE-30/09/2024)

5 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les membres du CÉ prennent connaissance du document et s'entendent sur les précisions à y apporter. Monsieur Rochefort fera les modifications dans le document et le rendra disponible aux membres du CÉ.

6 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Les membres du CÉ complètent le document et le remettent à M. Rochefort.

7 PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent.

8 RAPPORT DE LA DIRECTION

8.1 Points d'information

Des nouvelles des nôtres

Jasmine est absente. Mme Floriane CADET la remplace jusqu'en décembre.

Anne-Marie Coursol, orthopédagogue, est absente. Le poste est non comblé et, dans l'attente, les 2 autres orthopédaogues se sont divisé la tâche. Les plans d'intervention des élèves concernés seront mis à jour vers la fin-octobre

Maëlla, du SDG, a quitté, son poste est à l'affichage. À suivre.

Projet éducatif

L'équipe-école travaille à la planification de la mise en place du moyen en classe.

Réfection du pavillon principal – Bâtiment St-Laurent

Nouvelles fraîches du matin : il y a du retard dans les travaux. Du roc a été trouvé lors de l'excavation pour l'ascenseur.

Ainsi, la rentrée 2026-2027 se fera au pavillon principal, à moins que le pavillon Julie-Payette soit réquisitionné par le CSSDM avant, pendant l'année 2025-2026. La future vocation du pavillon Julie-Payette n'est pas encore définie par l'école Fernand-Seguin... et cela pourrait avoir des impacts sur la date de déménagement. Le CÉ sera sollicité pour les dates de déménagement.

Les membres du CÉ croient qu'il faut favoriser un déménagement pour le début de l'année scolaire. Ainsi, même si le pavillon principal est prêt pendant l'hiver, nous croyons favorable pour le personnel, les élèves et leurs parents d'attendre la rentrée scolaire 2026-2027.

Mme Dubuc demande si un SDG peut être organisé dans le pavillon principal au moment où il est prêt... Cela nous semble difficile, avec les difficultés de transport entre autres.

Dossier à suivre aux prochaines rencontres

Déclaration de clientèle - 30 septembre 2024

Les membres du CÉ sont informés du nombre total d'élèves par groupe.

Calendrier des rencontres du CÉ pour l'année scolaire

30 octobre
28 novembre
16 janvier
19 février
20 mars
24 avril
21 mai
11 juin

Si nécessaire, des rencontres seront annulées.

Présentation des sorties éducatives

Remis à une prochaine rencontre

Sorties «dans le quartier»

Les parents signent une autorisation de sorties «dans le quartier». Lors d'une prochaine rencontre, le CÉ devra se prononcer sur le quadrilatère «du quartier».

8.2 Point d'approbation

Planification des COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle)

La planification nous est présentée, les contenus sont généralement inclus, souvent *fondus* dans le contenu d'une matière, dans des projets.

De son côté, le programme d'éducation à la sexualité est maintenant inclus dans le programme CCQ.

IL EST PROPOSÉ par Marie-Claude Lamarche que la planification des COSP soit approuvée.

Approuvée à l'unanimité (06-CE-30/09/2024)

9 PAROLE AUX MEMBRES

9.1 Personnel enseignant

Mme Hinda prend la parole au sujet des sorties organisées par l'OPP. Certains élèves mentionnent que les sorties sont parfois redondantes. Mme Hinda s'était engagée auprès de ses élèves à transmettre leur opinion. Mme Yamina ajoute que les sorties plus «ludiques » pourraient garder les élèves plus attentifs.

Mme Lessard indique que la sortie «Guêpe» ne sera pas de retour cette année.

9.2 Service de garde

Mme Carrière nous informe de l'augmentation des coûts, à 9,50\$ par jour, pour les jours de classe.

Pour les journées pédagogiques à l'école, il faudrait augmenter le montant de base, qui est présentement à 12\$. Le 12\$ n'est pas suffisant pour permettre de couvrir les coûts alors que le SDG a l'obligation de s'auto-financer... Dans les écoles environnantes, le coût est généralement de 15\$, selon Mme Carrière.

M. Lamontagne questionne si nous avons augmenté les coûts l'an dernier, la réponse est oui. M. Lamontagne se demande comment on peut présenter aux parents les raisons de cette hausse.

M. Jaouhar indique qu'il comprend que les coûts augmentent. Cependant, les coûts pour les parents, pour toutes les autres activités, augmentent également.

M. Rochefort indique qu'il a l'obligation, dans son rôle de directeur, d'équilibrer le budget du SDG.

M. Luu se demande ce qui arrive pour les parents qui n'ont pas les moyens de payer les factures. M. Rochefort le renseigne sur différentes options : soit étaler les paiements, soit réduire d'autres frais qu'il peut être possible d'amoinrir dans des circonstances exceptionnelles (par exemple le service du dîner).

IL EST PROPOSÉ par M. Jaouhar d'accepter la demande d'augmenter les frais de journée pédagogique à 14\$, pourvu que cette augmentation soit accompagnée d'une communication informative aux parents sur son mandat et ses obligations et la mission du SDG lors des journées pédagogiques.

Approuvée à l'unanimité (07-CE-30/09/2024)

Mme Carrière propose de mettre à jour la réglementation du SDG qui doit être envoyée pour informer les parents. L'information sur les coûts doit se retrouver dans la réglementation.

Mme Dubuc propose que l'Info soit dans l'info-parents.

IL EST PROPOSÉ par M. Rochefort qu'une lettre d'information soit co-signée par M. Rochefort et Mme Carrière et que cette lettre accompagne l'envoi de la réglementation.

Approuvée à l'unanimité (08-CE-30/09/2024)

Mme Lamarche souligne un malaise sur le fait que tous les parents reçoivent les informations sur tous les élèves inscrits aux journées pédagogiques, incluant leur groupe et leur heure de départ du SDG. Il y a peut-être des façons de faire autre, en respect de la confidentialité des informations... tout en répondant aux besoins des parents qui souhaitent des confirmations. Nous n'avons pas la solution pour l'instant.

Pour l'instant, il est proposé que le courriel envoyé indique que les inscriptions sont affichées au SDG. Ainsi, l'affichage serait uniquement papier. M. Lamontagne offre aussi son aide technologique à Mme Carrière si elle le souhaite.

Mme Carrière nous présente la grille des sorties planifiées, elle sera aussi sur le site Internet.

9.3 OPP

La première rencontre aura lieu demain. La fête de la rentrée s'est bien déroulée, très appréciée. Les midi sportifs débutent en octobre, les parascolaires ont débuté cette semaine.

Il y a quelques nouveaux membres dans l'OPP, et des bénévoles sporadiques pour différentes activités.

9.4 Fondation

Mme Dubuc nous parle des campagnes à venir : dons et matériel promo des Coyotes.

La Fondation attend les projets !

9.5 Représentante au comité de parents du CSSDM

Mme Lamarche indique que la saison n'a pas encore débuté !

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h14.